



Texte du mois

Un passage biblique est interprété tous les mois,
ce mois-ci par *Jean-Marc Ischer*

Texte de janvier 2023

Heureux l'homme... Psaume 1

1^{er} janvier : porte d'entrée d'une nouvelle année ; moment où l'on a la coutume de prendre de 'bonnes résolutions'. Je n'ai jamais été un assidu pratiquant de cette coutume, qui me place dans une certaine contrainte et aboutit souvent à la déception : 'je n'ai pas réussi !' Je préfère parler d'invitation, terme à mon goût plus ouvert à l'inconnu et à la découverte : 'cette année, je me sens invité-e à...'. Au seuil de cette année 2023, je me sens invité à relire les Psaumes. Me suivrez-vous ? Alors commençons par le commencement.

Psaume 1 : porte d'entrée du psautier. Il n'a pas de titre parce qu'il est lui-même le titre du psautier, il est comme le portique d'un monument. C'est lui qui donne le ton et nous donne les lunettes adéquates pour lire les Psaumes et pour prier avec eux. Ce psaume n'est en lui-même pas une prière mais il prépare le-la lecteur-trice à la prière. Retenons trois éléments de ce psaume 1 :

- Le psaume s'ouvre sur une Béatitude : '**Heureux l'homme...**' Le désir profond et la recherche de tout homme est le bonheur. Telle est aussi la volonté de Dieu Créateur que l'homme soit heureux. Même au-travers des aléas et des combats de l'existence, dont les différents psalmistes témoignent avec honnêteté, la couleur reste la même : le bonheur.
- '**Heureux l'homme...**'. A l'heure où les questionnements liés au genre sont particulièrement d'actualité, il est bon de rappeler que l'homme dont il est question ici désigne toute personne humaine sans distinction aucune. Le bonheur n'est pas réservé à une catégorie particulière de personnes. Et l'humain est considéré dans sa totalité, ce psaume recouvre toute l'existence – voir les 3 attitudes au v. 1 : en marche, debout, assis.
- Mais de quel bonheur est-il question ? L'homme heureux est dépeint au v.2 comme celui '**qui se plaît à la loi du Seigneur et récite sa loi jour et nuit**'. La loi, ici, ne doit pas être confondue avec le Décalogue ou autres commandements de l'Ancien Testament. La loi est le récit de tout ce que Dieu a fait pour son peuple. La loi n'est pas d'abord 'ordre', mais enseignement qui, médité, répété, ruminé jour et nuit devient la raison de vivre de l'homme heureux. C'est cette parole qui lui permettra de mettre des cloisons entre lui et les 'impies', entre lui et la peur.

« Méditer, nous disent des Frères de Taizé, c'est comme mâcher de la nourriture. Il y a un effort à fournir pour assimiler la parole : les lèvres la redisent, l'intelligence s'y applique, le cœur la retient. Comme pour un bon mets, on prend le temps de le savourer. Alors la parole se met-elle à nous habiter, à prendre vie en nous. »

Bonne Année à chacune et à chacun... et bon appétit pour la Parole !